

Développement « soutenable » et actes « éco-citoyen »

Les ressources de la Terre doivent pouvoir subvenir aux besoins des générations présentes à condition que leur utilisation ne compromette pas la satisfaction des besoins des générations futures. De profondes mutations écologiques et économiques se sont réalisées en l'espace de seulement un demi-siècle. La législation de l'Union européenne s'inscrit dans la perspective du « développement soutenable » et de la « croissance durable » puisque nous savons que les ressources de la planète ne sont pas infinies. Face aux rapports alarmistes sur les conséquences du changement climatique, le monde risque une crise écologique globale. Comment accepter la destruction systématique de l'écosystème, le réchauffement climatique, et la disparition d'îles entières du Pacifique? Face aux multiples défis à relever, en particulier le réchauffement climatique et la fin annoncée du pétrole, il faut s'attaquer aux causes. **Ensemble, nous allons définir cette conception, nous laisser y réfléchir, pour faire ensuite émerger la quintessence qui guidera nos actions, et enfin, nous établirons quelques directions qui seront déclinées en actes « éco-citoyen ».**

Le concept est un concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui, il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

En fait, nous estimons que le développement « soutenable » renvoie aux valeurs morales et sociétales. Faisons référence aux valeurs du pacte républicain. Par exemple la laïcité, le respect de l'égalité des droits des hommes et des femmes sont des valeurs issues du pacte républicain tandis qu'à l'inverse, le racisme, la discrimination se superposent pour assombrir l'idéal républicain. Les êtres humains ont des droits inaliénables : droit à la vie, de fonder une famille, droit de l'autonomie des choix de conscience, liberté de croire, liberté de penser, droit d'association, droit de participer à la vie publique, liberté d'entreprendre... A la loi du plus fort, il faut opposer l'égalité des individus en dignité et le respect fraternel des différences.

Il y a le temps pour la réflexion et il y a à ce stade le temps de l'action. Pour mener les actions, je distingue deux femmes exceptionnelles, dont le citoyen doit s'inspirer: Corinne LEPAGE et Caline JACONO. « La protection durable de la vie humaine et de la biodiversité doit être la priorité de l'action. La dégradation croissante des milieux naturels terrestres et aquatiques, les pollutions chimiques et génétiques, l'effet de serre, la réduction dramatique de la biodiversité, l'épuisement des ressources qui s'ajoutent aux risques naturels constituent autant de menaces qui finissent par peser sur la survie de l'Humanité elle-même ». « Agir par la consommation et agir pour consommer autrement constituent une réponse de citoyens à un monde économique et politique qui ne voit plus dans les êtres humains que des consommateurs, où la logique consumériste s'insinue dans la plupart des rapports sociaux ». « L'action politique doit

repartir du citoyen en mettant en oeuvre tous les moyens nécessaires à son information et son expression. Les droits à l'information, à l'éducation, à la culture doivent être assurés ». « Plus que des mots pour remédier à ces maux, nous voulons des actes. C'est en valorisant l'innovation responsable et en proposant des solutions concrètes en matière de justice, de démocratie et de développement soutenable.

(Corinne LEPAGE, responsable politique).

« Notre responsabilité est donc double : faire des actions qui méritent d'être exemplaires, sans être parfaites, pour en faire des références servant de base à une définition. Le second aspect de notre responsabilité est de sortir des schémas d'engagements classiques maquillés sous une communication « développement durable » qui en renouvelle la forme, mais non véritablement l'esprit. Le développement durable n'est pas l'écologie, ni l'économie solidaire ou sociale. Il est une idée en soi d'équilibre entre environnement, enjeux sociaux et économie. Cette dernière doit, à ce titre, faire partie intégrante de cette réflexion, sans a priori négatif, et peut-être même avec l'arrière pensée qu'elle est le seul moyen de donner corps et résonance au développement durable. En réfléchissant plus loin encore sur cette définition en devenir du développement durable, elle suppose qu'il ne soit pas seulement une idée, mais aussi une façon de regarder le monde, une méthodologie, une attitude face aux interrogations persistantes de nos sociétés modernes pour créer des actions pertinentes » (Caline JACONO, Présidente-fondatrice de Planet-D).

Comment assurer un développement pérenne ? La réponse est simple en théorie mais plus compliquer à appliquer: **en changeant profondément de modes de fonctionnement.** Le projet politique doit conjuguer liberté et responsabilité, solidarité et égalité, réformisme et innovation, tout en précisant que les principes de précaution et d'innovation deviennent des principes politiques majeurs. Le projet politique doit placer les notions d'éthique et de responsabilité au cœur d'un projet économique soutenable sans oublier des investissements dont le bénéfice écologique et social est au moins égal au bénéfice économique escompté. Le projet politique doit promouvoir une société écologiquement et humainement soutenable.

Dans cette optique, Mesdames, Caline JACONO et Corinne LEPAGE, me semblent être des exemples à suivre, quant à la réflexion, et surtout quant à l'action. D'ailleurs, Corinne LEPAGE préconise une démocratie vivante, animée par ses citoyens, une justice indépendante, une réelle séparation des pouvoirs politique, économique, médiatique et judiciaire. Et Caline JACONO prévient: Le développement durable nous donne cette formidable opportunité de redéfinir un mode et des modalités de vivre, mais cela exige de prendre ce risque formidable de proposer et non de s'opposer. **Créer le développement, c'est s'engager pour et non contre.**

Qu'est ce qu'un « acte éco-citoyen »?

Par exemple, c'est pratiquer la réduction significative de ses impacts personnels (respect du vivant, eau, énergie, déchets, gaz à effet de serre...), c'est renouer le dialogue inter générationnel, réévaluer la prise en compte du handicap, garantir la liberté de conscience et de parole et renforcer ainsi la citoyenneté, c'est promouvoir une équitable

répartition des revenus et des richesses et c'est aussi s'inscrire dans un avenir résolument européen.

Et terminons si vous me le permettez par cette citation d'un Démocrate de renom.

« Les problèmes du monde ne peuvent être résolus par des sceptiques ou des cyniques dont les horizons se limitent aux réalités évidentes. Nous avons besoin d'hommes capables d'imaginer ce qui n'a jamais existé » (KENNEDY).